



## GOUESNOU ROLLER CLUB

### PROTOCOLE COVID version 1- 03/09/2020

Fédération Française Roller  
& Skateboard



Portable: 06 15 07 07 41

e-mail: [roller-gouesnou@gmail.com](mailto:roller-gouesnou@gmail.com)

Facebook: Gouesnou Roller Club

En lien avec la reprise de l'activité du club, prévue en septembre 2020 les membres du comité directeur ont validé ensemble une liste de précautions à prendre ou à suivre.

Il convient de définir un protocole de reprise d'activité et signature d'un avenant à la convention annuelle d'utilisation des équipements.

Les dispositions qui suivent tiennent compte du cadre législatif et des recommandations de la Mairie (charte d'utilisation de la salle Gourmelon) et de la FFRS, applicables à la date de publication du document susceptibles de modifications en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et légal.

- **consignes générales:**

- en cas de personne symptomatique, les encadrants du club se réservent le droit de demander à la personne de quitter les lieux ou prévenir les parents pour venir immédiatement chercher son enfant. Nous vous demandons une grande vigilance, et de s'abstenir de venir en cas de symptômes tels que toux, rhume, fièvre, éternuements.
- lavage des mains avec solution hydro-alcoolique avant et après la séance.
- respecter le 1 mètre de distance.
- séparation du flux entrant et sortant. présence de solution hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie.
- saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
- pour les personnes de plus de 11 ans, en dehors de la pratique sportive, le masque est obligatoire: parents, bénévoles accueillants, pratiquants et encadrants.
- aérer au maximum la salle.

- **organisation pour l'accueil sur le site:**

- jauge de la salle: 40 personnes.
- 1 parent accompagnateur, masqué.
- pour le moment les vestiaires ne sont pas ouverts.
- utilisation restreinte des gradins: seul le premier rang peut être utilisé
- les gradins, la centrale d'allumage de la lumière et la poignée d'entrée sont désinfectées avant et après la séance.

- la mairie réfléchit à une solution pour l'ouverture des sanitaires. En attendant, il convient de prendre ses précautions avant, et d'amener une gourde ou une bouteille d'eau personnelle
- pas de poubelles à disposition. Le club mettra un sac à disposition en début de séance et se charge d'éliminer les déchets.

- **Utilisation du matériel de roller**

- pour le moment pas de prêt de matériel à chaque séance: tout matériel prêté devra être désinfecté. Les bénévoles étudieront la faisabilité des prêts en fonction de l'évolution sanitaire, ou au cas par cas. Du matériel peut être prêté pour plusieurs séances, sous certaines conditions
- le matériel de parcours, jeux, ballons: installation par les encadrants exclusivement, qui se chargent de la désinfection après chaque séance, à l'aide d'un spray ayant la norme virucide.
- les chasubles sont rangés après chaque séance sur des cintres, sur le portant, dans le local. 72h minimum entre chaque utilisation.
- le local est aéré pendant chaque séance.

- **communication**

- le protocole est affiché au local et transmis à tous les parents et membres du club.
- un référent covid a été désigné au sein de GRC:  
**il s'agit de Claire Tales, joignable au 06.35.51.01.73.**  
Le référent COVID est garant de la mise en oeuvre du présent protocole en matière d'hygiène et de distanciation et à l'application des gestes barrières, communique les dispositions, est référencé au sein de la FFRS.  
Les encadrants sont nommés sous-référents Covid.
- une traçabilité des membres présents au cours sera assurée.

- **obligation des pratiquants:** Chaque pratiquant s'engage :

- à prendre connaissance du protocole et à le respecter.
- à adopter un comportement adapté.
- à informer le référent covid en cas de signes ou en cas de contamination dans son entourage proche et à suivre la procédure gouvernementale qui pourra être fournie si besoin.